

Cartographie des acteurs et instances de l'établissement

La cartographie présentée ci-après se donne pour objectif de définir les acteurs de l'établissement ainsi que ses instances. Elle ne vise pas à l'exhaustivité et peut localement prendre des formes différentes selon la structure de l'EPL (présence d'une SEGPA, collège ou lycée). Le genre utilisé privilégie la commodité de lecture du document.

Pôle direction



◦ Chef d'établissement

M. Stéphane BOIS

- représente l'État au sein de l'établissement
- assure et est responsable du fonctionnement de l'établissement
- préside les différentes instances de l'établissement
- Le proviseur (lycée) ou le principal (collège) a autorité sur l'ensemble des personnels.

◦ Chef d'établissement adjoint

- seconde le chef d'établissement dans ses missions

◦ Adjoint gestionnaire et/ou agent comptable

- assure la gestion matérielle, financière et administrative de l'établissement.

Mme Marie-Pierre
GOUARDO

◦ Directeur adjoint chargé de SEGPA* *Section d'enseignement général et professionnel adapté

- assure et coordonne l'animation pédagogique et le suivi des élèves scolarisés en classe de SEGPA

◦ DDFPT* (en lycée professionnel et/ou technologique) *Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques

- organise les enseignements professionnels et/ou technologiques
- gère les relations avec les partenaires extérieurs
- supervise l'organisation des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)